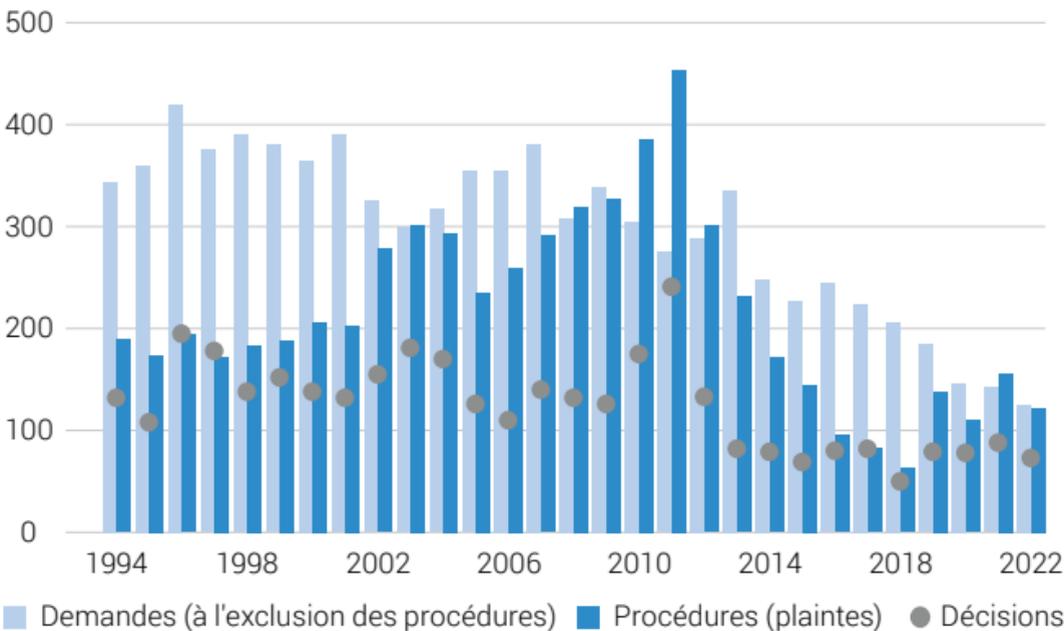


Aspects juridiques des médias

Loyauté dans la communication commerciale

Commission Suisse pour la Loyauté: Procédures et décisions



¹ La structure de la statistique a été fondamentalement remaniée en 2013. Pour les chiffres concernant les cas, on opère désormais une distinction claire entre ce qu'on appelle les procédures préliminaires, les procédures de plainte et les procédures de suspension.

En conséquence, une comparaison des données dès 2013 avec les données des années précédentes n'est pas possible.